

MASTER 1 Droit européen
Collège juridique franco-roumain d'études européennes
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1: Enseignements fondamentaux					
Cours obligatoire	<i>Droit européen des affaires I (les libertés de circulation)</i>	30	20	7	7
Cours obligatoire	<i>Droit international privé (en français ou en roumain, au choix de l'étudiant)</i>	36	24	7	7
Cours obligatoire	<i>Droit international économique</i>	15		4	4
UE 2 : Enseignements complémentaires					
Cours obligatoire	<i>Droit international privé européen</i>	24		4	4
"Cours obligatoire (si cursus unique) ou facultatif (si cursus double)*"	<i>Droit de l'environnement</i>	24		4	4
Cours obligatoire (si cursus unique) ou facultatif (si cursus double)*	<i>Au choix de l'étudiant : Protection internationale et européenne des droits de l'homme (en français) ou Droit international des droits de l'homme (en roumain)</i>	24		4	4
Total		153	44		30
		197			
Total étudiant cursus unique*		153	44		30
		197			
Total étudiant cursus double* (selon disciplines facultatives choisies)		105 à 153	44		22 à 30
		149 à 197			

Semestre 2					
UE 1: Enseignements fondamentaux				18	18
Cours obligatoire	<i>Droit européen des affaires II (la concurrence)</i>	30	20	7	7
Cours obligatoire	<i>Droit du commerce international (en français ou en roumain, au choix de l'étudiant)</i>	24	24	7	7
Cours obligatoire	<i>Droit social international et européen</i>	15		4	4
UE 2 : Enseignements complémentaires				12	12
Cours obligatoire	<i>Politiques de l'Union européenne</i>	24		4	4
Cours obligatoire (si cursus unique) ou facultatif (si cursus double)*	<i>Droit financier et fiscal européen</i>	24		4	4
Cours obligatoire (si cursus unique) ou facultatif (si cursus double)*	<i>Au choix de l'étudiant : Droit pénal international et européen (en français) ou Droit pénal international (en roumain)</i>	24		4	4
Total		141	44		30
		185			
Total étudiant cursus unique*		141	44		30
		185			
Total étudiant cursus double*		93 à 141	44		22 à 30
		137 à 185			
	Total annuel étudiant cursus unique*	294	88		60
		382			
	Total annuel étudiant cursus double* (selon disciplines facultatives choisies)	198 à 294	88		44 à 60
		286 à 382			

* i) Cursus unique

- a. Les étudiants du Master 1 en cursus unique sont ceux inscrits uniquement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (et non à la fois à l'Université Paris 1 et à l'Université de Bucarest).
- b. Pour les étudiants du cursus unique, tous les enseignements de la maquette du M1 sont obligatoires (en français ou en roumain, au choix de l'étudiant, lorsque cette possibilité est offerte).

ii) Cursus double

- a. Les étudiants du Master 1 en cursus double sont ceux inscrits à la fois à l'Université Paris 1 et à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest ; ils suivent les enseignements de quatrième année à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest en plus de cours du Collège juridique.
- b. Pour les étudiants du cursus double, 2 cours du premier semestre (Droit de l'environnement ET Protection internationale et européenne des droits de l'homme - en français - ou Droit international des droits de l'homme - en roumain -) et 2 cours du second semestre (Droit financier et fiscal européen et Droit pénal international et européen – en français - ou Droit pénal international - en roumain – sont facultatifs. Les étudiants en double cursus peuvent choisir de suivre 0 à 4 cours facultatifs. Tous les autres cours sont obligatoires. Les cours, obligatoires ou facultatifs, peuvent être suivis en français ou en roumain, au choix de l'étudiant, lorsque cette possibilité est offerte. Si les étudiants du cursus double choisissent de suivre les 2 cours optionnels du semestre 1 (Droit de l'environnement et Protection internationale et européenne des droits de l'homme - en français - ou Droit international des droits de l'homme - en roumain -), ces cours seront considérés équivalents, dans le programme de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, à l'un des paquets optionnels de 3 cours (paquet A,B, C ou D) que les étudiants doivent choisir au semestre 1 à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest. Ils seront donc dispensés de suivre les enseignements et de passer les examens du paquet A, B, C ou D. Idem au semestre 2 pour les matières facultatives Droit financier et fiscal européenne et Droit pénal international et européen - en français - ou Droit pénal international - en roumain - qui, si elles sont suivies ensemble, peuvent remplacer par équivalence le paquet de 3 cours optionnel E, F, G, ou H du programme de quatrième année de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest.